

LE PETIT JOURNAL DU GRAND LUCÉ

n° 18 - Janvier 2013

LE MOT DU MAIRE

Chères Lucéennes, Chers Lucéens,

Entouré de l'équipe municipale, je vous adresse mes meilleurs vœux, les plus chaleureux, pour cette nouvelle année. Vœux de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets.

A cette période de l'année, nous travaillons sur le prochain budget.

Notre programme se concrétise et nous espérons que 2013 sera une grande année d'investissements et d'aménagements pour que notre commune reste agréable à vivre au quotidien.

En feuilletant ce bulletin, vous découvrirez les principaux axes que nous développerons en continuité de ceux déjà réalisés.

Deux grands projets prioritaires verront le jour : la construction de nos vestiaires de foot et, après une longue phase d'études, l'aménagement de notre lotissement avec 21 parcelles d'accession à la propriété et 10 logements locatifs.

L'action de l'équipe municipale, bien que soumise aux contraintes budgétaires de plus en plus lourdes, a toujours bâti ses projets sur la notion de l'intérêt public.

Nous gardons une vigilance accrue sur notre gestion qui doit rester rigoureuse, tout en préservant l'avenir.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés sur le déroulement de nos futures actions.

Je vous souhaite une bonne lecture et je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour 2013.

Pascal Dupuis



L'AGENDA EN UN CLIN D'ŒIL

| | |
|------------|---|
| 19 janvier | Dîner dansant organisé par la Musique Municipale Salle Belleville |
| 26 janvier | Soirée Années 80 organisée par les commerçants artisans, Salle Belleville |
| 10 février | Bourse aux Oiseaux, Salle Belleville |
| 16 février | Carnaval des écoles, défilé dans les rues |
| 24 février | Loto du Comité des Fêtes, Salle Belleville |
| 3 mars | Banquet des Têtes Blanches, organisé par la Municipalité, Salle Belleville |
| 9 mars | Concert Trompes de Chasse et repas, organisé par les Chasseurs de Bercé, Salle Belleville |
| 19 mars | Concours de Belote organisé par les Aînés Ruraux, Salle Belleville |
| 23 mars | Concert de la Musique Municipale, Salle Belleville |
| 5 avril | Défilé de mode organisé par les commerçants artisans, Salle Belleville |
| 7 avril | Rando VTT et pédestre organisée par l'Amicale Laïque des écoles |
| 14 avril | Congrès Départemental des ACPG CATM, Gymnase |
| 19 avril | Don du Sang, Salle Belleville |
| 20 avril | Loto du Comité des Fêtes, Salle Belleville |
| 26 avril | Loto des Chasseurs, Salle Belleville |

ÉTAT CIVIL 3ème et 4ème trimestres 2012

NAISSANCES

| | | | |
|-------------------|----------------|---------------------|-----------------|
| ESNAULT Clément | 9 juillet 2012 | TRIBALLIER DURR Léo | 2 octobre 2012 |
| POULAIN Noam | 7 août 2012 | MOTREUIL Nolhan | 5 octobre 2012 |
| POULAIN Lina | 7 août 2012 | PERPOIL Lucie | 14 octobre 2012 |
| POULAIN Ilan | 7 août 2012 | MARCHAND Jade | 30 octobre 2012 |
| LAISNE Ambre | 19 août 2012 | CHABRU PICHON Cléa | 18 octobre 2012 |
| BARATTE INABA Noa | 30 août 2012 | | |

Tous nos vœux
de bonheur et
félicitations aux
heureux parents

MARIAGES

| | |
|---|-----------------------|
| CISSE Sébastien et BORDAISEAU Angélique | le 7 juillet 2012 |
| AURIAU Christophe et DEGLAVE Amandine | le 18 août 2012 |
| PIGNON Jean-Francis et AHIER Christine | le 18 août 2012 |
| PINEAU Dominique et BINET Corinne | le 1er septembre 2012 |
| ROMDHANE Mehdi et CORDIER Maud | le 22 septembre 2012 |

Tous nos vœux
de bonheur

DÉCÈS

| | |
|--------------------------------------|--------------------|
| PICHON veuve PORTE Gilberte | 7 juillet 2012 |
| LEBERT veuve MORTIER Suzanne | 14 juillet 2012 |
| POISSON épouse BERGE Raymonde | 16 juillet 2012 |
| MONCEAUX Daniel | 19 juillet 2012 |
| GUYET veuve COMBASTEIX Léone | 2 août 2012 |
| JUIGNET Daniel | 13 août 2012 |
| CAMPMAS Claude | 21 août 2012 |
| MIALOU Colette | 22 août 2012 |
| DORLEANS veuve GUESDON Alberte | 1er septembre 2012 |
| GANEAU Jean | 22 septembre 2012 |
| LAMBERT épouse COUDRAY Marie-Thérèse | 24 septembre 2012 |
| BREBION Gustave | 6 octobre 2012 |
| DUMONT Nadia | 19 octobre 2012 |
| TIRAND Jacques | 4 novembre 2012 |
| BRISEBOURG veuve BOUYER Fernande | 13 novembre 2012 |
| LEDUC veuve SERVEAU Berthe | 23 novembre 2012 |
| FRANCOIS Raymond | 24 novembre 2012 |
| BERGER Henri | 17 décembre 2012 |

Toutes
nos
condoléances
aux
familles
des
défunts

URBANISME

| Date Dépôt | Titulaire | Adresse travaux | Nature |
|------------|-------------------|-----------------------------|--|
| 21/08/2012 | BARRIER Alain | 6 rue de la Garenne | PC 2 garages |
| 12/09/2012 | CHEVEREAU Maurice | 12 rue de Madrelle | DP Remplacement de 2 fenêtres |
| 02/10/2012 | SFR | ZA de la Prairie | DP Pylône téléphonique |
| 25/10/2012 | Mairie | 8 rue de l'Hôtel de Ville | PC Vestiaires du stade |
| 31/10/2012 | DURR Jacques | 16 rue du Remblai | DP Remplacement fenêtres et portes du garage |
| 14/11/2012 | LEGRAND Liliane | 15 Rue Chalot | DP Remplacement des fenêtres |
| 14/11/2012 | PAVY Jean-Claude | 10 rue du Dr Georges Coulon | PC Piscine |
| 14/11/2012 | Mairie | 8 rue de l'Hôtel de Ville | DP Remplacement de 6 fenêtres |
| 22/11/2012 | BARRIER Alain | 6 rue de la Garenne | DP Transformation garage en habitation et pose d'une clôture |
| 23/11/2012 | VELU Monique | 1 Impasse du Puits | DP Réfection couverture |
| 27/11/2012 | BONNET Alain | Etang de Madrelle | PC Extension habitation |

D.P. : déclaration préalable, P.C. : permis de construire, P.D. : permis de démolir, P.A. : permis d'aménager.

TRAVAUX

SIGNALÉTIQUE



Dans l'agglomération, la signalisation locale était grossière et hétérogène : son remplacement s'avérait nécessaire. La mise en place d'une signalétique locale doit se faire selon des règles, afin d'être lisible, harmonieuse et efficace pour les personnes ne connaissant pas notre village.

Un travail préalable sur les lieux d'implantation et sur les informations à indiquer a été élaboré. Il a été décidé d'inscrire les services publics, les installations culturelles et sportives, les hébergements et le patrimoine bâti.

Cette signalisation est marquée sur des réglottes glissées dans deux mâts cylindriques. La réglotte supérieure de chaque support précise le nom de la rue sur un fond d'une couleur différente.

AMENAGEMENT DE VOIRIE

L'enfouissement des réseaux aériens, la construction du réseau pour les eaux pluviales puis les travaux voirie ont été exécutés pendant l'été. L'automne a permis de finaliser l'aménagement en effectuant la peinture et en plantant les arbustes.

La végétation au niveau de la voie verte a été mise en place par l'entreprise CARREAU de Villaines sous Lucé et celle sur le remblai de la rampe piétonne par les employés communaux.

Nombreux piétons et jeunes cyclistes nous ont fait part du gain en sécurité procuré par ces investissements. Sentiment de sécurité accentué par la diminution remarquable des vitesses pratiquées sur la RD 304 .



LOTISSEMENT DE BELLEVILLE

Le lotissement de Belleville offrira des possibilités de résider près du centre-ville du GRAND-LUCE en tant que propriétaire ou locataire.



Pour les personnes souhaitant construire leur maison, 21 parcelles d'une surface allant de 400 à 600 m² sont proposées pour des montants compris entre 20 000 € et 30 000 €. Des terrains sont déjà réservés. Si vous êtes intéressés pour devenir propriétaire à 500 m de tous services, ne tardez pas à prendre contact avec la mairie.

Sarthe-Habitat va proposer à la location 10 logements. Le projet implanté en bordure de la rue de l'Hôtel de Ville, offrira des cours indépendantes orientées plein sud.

Les appels d'offres pour les travaux seront lancés en début d'année. Ainsi, les travaux de viabilisation devraient commencer vers la moitié de l'année 2013.

ASSAINISSEMENT : CHANGEMENT DE PRESTATAIRE AU 1ER JANVIER 2013

Le réseau d'assainissement des eaux usées et la station d'épuration sont entretenus et exploités par un délégataire, sous la forme de contrat d'affermage. La Lyonnaise des Eaux assurait cette prestation depuis 1997. Le contrat avec cette dernière se terminait au 31 décembre 2012.

La procédure de consultation pour un nouveau contrat de délégation s'est déroulée, en respect de la loi SAPIN, durant l'année 2012. Après examens et négociations, la société SAUR, en présentant une offre de qualité et moins onéreuse que ses concurrents, a été retenue pour exploiter le service assainissement.

Le prix du nouveau tarif « assainissement » n'est pas recalculé à ce jour, mais ce nouveau contrat impliquera une légère diminution de la partie « assainissement » sur votre facture « eau et assainissement ».

CANTINE SCOLAIRE



La gestion de la restauration scolaire des écoles maternelle et élémentaire est confiée à la Société **Restoria** depuis le 1er août 2012.

Jean-Noël DILE, le cuisinier prépare sur place, les 140 repas journaliers.

Les menus « tradition » bénéficient dans tous les cas, de recettes traditionnelles **faites sur place**, de producteurs locaux et de circuits courts, de produits de saisons, d'une touche d'agriculture biologique (un repas bio par quinzaine).

Les menus « sélection » vont encore plus loin en ajoutant le Label Rouge, le commerce équitable et la réduction de l'empreinte environnementale.

La Commission Menus qui se réunit une fois par trimestre, veille au respect de l'équilibre alimentaire, à la qualité et à la variété des produits.

Les menus sont consultables sur les panneaux d'affichage des écoles et sur le site internet : **radislatoque.fr**.

Les parents qui le souhaitent, peuvent venir déjeuner à la cantine en s'inscrivant auparavant auprès du secrétariat de la Mairie.

TERRAIN A BOSSES



Le Bossu :

Période creuse pour notre terrain à bosses.

Les vélos se sont détournés de notre bossu pour quelques temps.

Le froid de l'hiver a eu raison des plus passionnés de nos gosses.

Fin 2012, sur ce terrain, les employés communaux ont fait fleurir quelques aménagements.

Bien en selle, ils ont pédalé pour y installer un abri et une table avec ses bancs.

Notre Bossu habillé ainsi, vous maintiendra au sec, si vous mouillez le maillot.... ce sera de sueur !

A l'assaut de ce parcours bosselé, bienvenue à tous les coureurs.

TABLEAU LUMINEUX

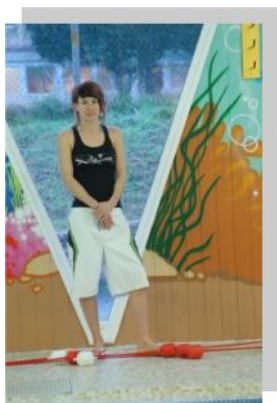
Actualité de la commune, dynamisme associatif, actions locales politiques ou événementielles... Votre nouveau panneau d'information lumineux a été installé il y a quelques temps sur le pignon de la cantine, rue de l'Hôtel de Ville. Il complète efficacement les supports de communication déjà mis en place, à savoir votre Petit Journal et le site internet.

A la question posée fréquemment : pourquoi ne pas l'avoir mis sur la Place de la République ? Nous répondons que le choix de l'implantation a été difficile car nous avons des contraintes techniques (réseau électrique et informatique à installer) et des contraintes d'urbanisme (autorisation de l'Architecte des Bâtiments de France).

Ce panneau transmet en priorité des informations municipales, mais est également à la disposition des associations pour annoncer leurs activités ou leurs manifestations.



PISCINE



Au sein de la piscine du Grand-Lucé, un cours de perfectionnement adultes est proposé par l'école de natation. Celui-ci est dirigée par Audrey, maître nageuse employée par la commune.

Ce cours se déroule tous les mardis de 19 h 30 à 20 h 30, excepté lors des vacances scolaires.

Ces séances d'entraînements sont ouvertes à toute personne sachant nager la brasse et ayant quelques notions de dos crawlé.

Ces cours permettent de développer et d'améliorer la qualité technique des quatre nages ainsi que l'endurance et le maintien physique de chaque nageur.

Cette activité est dédiée à tout individu désirant suivre un programme d'entraînement spécialisé tout en gardant un esprit de convivialité et de fair-play.

N'hésitez pas à plonger vers cette activité, il reste des places au sein du groupe !

Pour tout renseignement téléphoner au : 02.43.40.92.00

Ouverture au public le mercredi de 14 h 30 à 17 h. Pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 14 h à 17 h 30.

RECENSEMENT



A compter du 17 janvier et jusqu'au 16 février 2013 inclus, quatre agents recenseurs sillonneront la commune. Il s'agit de Mesdames CLEMENT Pierrette, AUBERT Isabelle, GAGER Roxane et TONKS Jacqueline. Elles seront munies d'une carte tricolore avec leur photo, signée par le maire.

Elles vous remettront deux questionnaires : une feuille de logement par foyer et un bulletin individuel pour chaque personne vivant chez vous. Elles vous donneront également une notice d'information pour vous guider. Si vous le souhaitez, votre agent recenseur peut vous aider à compléter vos questionnaires. Une fois remplis, vous n'avez plus qu'à les lui remettre.

A quoi sert le recensement ?

Il permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il apporte aussi des informations comme leur âge, les professions exercées, les transports utilisés, les déplacements quotidiens. Les conditions de logement, etc.

Ses résultats aident, par exemple, à prendre des décisions publiques en matière d'équipements collectifs, comme les écoles ou les hôpitaux. Ils aident aussi les professionnels à mieux connaître les caractéristiques des logements, les entreprises à mieux estimer les disponibilités de main d'œuvre. Ils sont également très utiles pour les associations pour répondre au mieux aux besoins de la population.

C'est pour toutes ces raisons qu'il est indispensable de participer au recensement.

Le recensement respecte-t-il ma vie privée ?

Le recensement de la population est une opération entièrement sécurisée. D'abord, il respecte les procédures de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Ensuite l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) est le seul organisme qui peut exploiter vos questionnaires. Il est donc impossible que vos informations soient utilisées pour un contrôle administratif ou fiscal.

Votre agent recenseur, comme toutes les personnes qui ont accès à vos questionnaires, est tenu au secret professionnel. Toutes vos réponses sont donc strictement confidentielles.

CHIENS ERRANTS

Définition de l'état de divagation :

Est considéré comme divaguant, tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable, d'une distance de plus de cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est considéré comme en état de divagation.

Est également considéré comme divaguant, tout chat non identifié se trouvant à plus de deux cent mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

Il est rappelé que la divagation des animaux domestiques non tenus en laisse est formellement interdite.

Des mesures de capture peuvent être mises en place et tout animal capturé sera conduit au chenil communal, situé dans la Zone de la Prairie.

Son propriétaire devra acquitter une amende de 10 € par jour de capture, pour non respect de la loi, ainsi que les frais engagés par la capture.

Par ailleurs, il est rappelé que, dans un souci d'hygiène publique et de propreté des voies et des rues de la commune, les propriétaires doivent veiller à éviter que leurs animaux satisfassent leurs besoins naturels sur les trottoirs et places publiques. Un espace canin est à la disposition des propriétaires d'animaux à proximité de la place Christian Pineau.

Il est également rappelé que la responsabilité civile des propriétaires peut être mise en jeu à la suite d'accidents provoqués par leurs animaux.



Que faire lorsque vous rencontrez un animal qui divague ?

Vous devez prévenir le secrétariat de la Mairie pendant les heures d'ouverture de celle-ci, en téléphonant au 02 43 40 28 32.

Le soir et les week-ends, vous devez appeler les services de gendarmerie.

En aucun cas, n'appellez le personnel communal à son domicile.



LE PERSONNEL COMMUNAL

Elles vous accueillent au secrétariat de la mairie, vous les croisez dans la rue, elles nettoient les locaux municipaux, ou travaillent dans nos écoles ou à la cantine, d'autres animent notre bibliothèque et la piscine. Ce sont en tout 21 employés au service de la population lucéenne, sans oublier les remplaçants et les bénévoles.

Nous vous les présentons ci-dessous

(numérotés de gauche à droite).

Secrétariat

| | |
|-------------------------|-------------------------|
| Directrice des Services | Nelly Chatillon (3) |
| Accueil | Anne-Marie Dorléans (2) |
| Secrétariat | Sandrine Roncière (1) |
| Comptabilité Urbanisme | Maryvonne Moulinet (4) |



Cantine et ménage

| | |
|-------------------|---------------------------|
| Référente | Valérie Boutrois (3) |
| Agents techniques | Florence Penaud (6) |
| | Caroline Pottier (4) |
| | Gaëlle Dupin (7) |
| | Françoise Louis (8) |
| | Jessy Riant (9) |
| Remplaçantes | Déborah Xhafflaire (2) |
| | Mme Andrée Bouffet (1) |
| | Mme Odette Xhafflaire (5) |



Piscine

Maitre Nageuse Audrey Adam

Entretien - Espaces Verts

| | |
|---------------------------|-----------------------|
| Responsable travaux | Daniel Legaré (6) |
| Responsable espaces verts | Didier Allègre (2) |
| Agents techniques | Robert Maucourt (abs) |
| | Pascal Crosnier (1) |
| | Laurent Levier (4) |
| | Rodolphe Paumard (5) |
| Stagiaire école | Aymeric Renard (3) |



Ecoles et accueil péri-scolaire

| | |
|-----------------------|------------------------|
| Accueil péri-scolaire | Valérie Boutrois |
| ATSEM | Marinette Brévard (3) |
| | Isabelle Bénard (2) |
| Agents techniques | Caroline Pottier (4) |
| | Déborah Xhafflaire (1) |
| Etude surveillée | Adeline Gasteau (abs) |



Bibliothèque

| | |
|-------------|----------------------|
| Responsable | Luce Lopez (2) |
| Bénévoles | Ginette Pavy (1) |
| | Solange Chassine (3) |



BIBLIOTHEQUE

Histoires pour les petites oreilles
Dès 3 ans

à 10h30
Mercredi 23 janvier
Mercredi 13 février
Mercredi 13 mars
au premier étage
de la Bibliothèque



Viens ouvrir la boîte à histoires et découvrir des albums
Les parents sont aussi les bienvenus

Gratuit sur inscription
Tél. : 02.43.40.86.50 ; courriel : bds-gdluc@wanadoo.fr

19 rue René Faille 72100 LE GRAND-LUCÉ

Des Histoires pour les petites oreilles

En 2012, près de 450 personnes ont fréquenté la bibliothèque municipale Christian-Pineau. Le programme consacré à l'écriture a été apprécié. La nouvelle année annonce la mise en place de nouvelles propositions.

Un programme vous sera à nouveau offert : « Les pieds sur Terre ». Expositions, rencontres et ateliers viendront animer le quotidien de la bibliothèque.

Les accueils de classes vont se poursuivre.

Les séances mensuelles de bébés-lecteurs rencontrent toujours un vif succès. Proposées aux enfants de 0 à 3 ans, accompagnés de leur assistante maternelle ou de leurs parents, ces lectures aux tout-petits sont des temps forts des animations organisées par la bibliothèque.

Dans la continuité de cette démarche, je propose la mise en place de séances d' « Histoires pour les petites oreilles », à destination des enfants dès 3 ans. A raison d'un mercredi par mois en moyenne, à partir de 10 h 30, à l'étage de la bibliothèque, je lirai et conterai des histoires. Cette nouvelle animation sera gratuite, sur inscription.

La première séance est fixée au **mercredi 23 janvier**. Pour le premier trimestre de la nouvelle année, elle sera suivie des mercredis 13 février et 13 mars.

Je vous invite à venir ouvrir la boîte à histoires avec vos enfants et à venir découvrir notre fond de livres variés.

Renseignements et inscriptions : 02.43.40.86.50 et bds-gdluc@wanadoo.fr

CENTRE SOCIAL



Soutien à la Vie Associative :

Le 6^e Forum des Associations aura lieu le samedi 7 septembre 2013. Le calendrier de préparation a été établi. Les bénévoles et dirigeants associatifs se réuniront les mardi 9 avril, 11 juin et 3 septembre 2013, à 20 h 30 au Centre Social. Toutes les associations du canton du Grand-Lucé souhaitant participer à cet événement sont évidemment les bienvenues.

Atelier « informatique » pour adultes :

M. Pavy propose une nouvelle session d'initiation au montage diapo/vidéo, le mardi de 20 h à 21 h 30 au Centre Social, à compter du 22 janvier 2013. Informations au Centre Social.

Famille :

Les familles intéressées pour contribuer et participer à la réflexion et à l'élaboration du programme 2013 en matière de loisirs familiaux, temps partagés enfants/parents, sont invités à se faire connaître auprès du Centre Social.

Enfance :

L'accueil de loisirs organisé par le centre social de la Communauté de Communes de Lucé fonctionne tous les mercredis hors congés scolaires et pendant les vacances d'hiver, de Printemps, de l'été et de la Toussaint. En cette année 2013, une semaine par période sera consacrée à l'Art. Après une initiation à la photographie pendant les vacances de la Toussaint 2012, les enfants seront invités cet hiver à démontrer leurs talents d'artistes peintres.

Pour information, à raison d'un mercredi par mois les enfants partagent un moment convivial avec les résidents de la maison de retraite Aujaleu. En ce début d'année, ils se retrouveront les 6 février et 20 mars 2013

Horaires d'accueil : 8 h 30-17 h 30 avec en complément un accueil péricentre de 7 h 30 à 8 h 30 et de 17 h 30 à 18 h 30.

Pour tout renseignement, contacter le centre social au 02 43 40 92 76.

ASSOCIATION : BALAFON SESSION



Nouvelle association au Grand-Lucé qui a débuté le 29 septembre 2012, Balafon_Session, c'est tout d'abord la naissance d'une passion et d'un amour commun autour de la percussion africaine.

Au rythme d'une fois par semaine, cette association orchestre tous les samedis matin, au gymnase, dans la salle de danse. Séances enfants de 10 h à 11 h et adultes de 11 h à 12 h.

Les cours de Percussions africaines tel que le djembé, le doum, le balafon..... y sont enseignés par Fabien Ben Mohamed, professeur.

Laissez-vous emporter par cette vague musicale, à écouter sans modération !

Pour tout renseignement contacter Mlle OLIVIER Lalie, présidente, au 02.43.87.59.18

Pour une première découverte, visiter le site de l'association :

http://laliebalan.wix.com/balafon_session

NOUVEAU COMMERCE : Arte Vino



Bienvenue à Monsieur Franck PENAUD qui s'est installé 6 place de la République. "ARTEVINO", sélection de vins en bio-dynamie, Alsace, Jasnières, Coteaux du Loir, Anjou....

Magasin ouvert le mercredi et samedi de 9 h à 12 h 30, et sur rendez-vous. Pour plus de renseignement visitez le site : www.artevino72.fr

CONGRES DEPARTEMENTAL DES ACPG-CATM le 14 avril 2013

Le Congrès Départemental des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre, Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc et veuves des Missions Extérieures aura lieu le 14 avril 2013 au Grand Lucé.

Au programme de cette journée :

9 h : Rassemblement au gymnase

9 h 30 : Messe

10 h 45 : Dépôt de gerbe au Monument aux Morts

11 h : Congrès à la Salle Polyvalente

12 h : Vin d'honneur offert par la Municipalité

13 h : Repas au Gymnase

ARRIVEE DU PERE NOEL AU GRAND LUCE LE 16 DECEMBRE 2012



A l'initiative de l'association des Commerçants, artisans et professions libérales du Grand Lucé, le Père Noël est arrivé à bord d'une voiture cabriolet, dans notre village, avec un peu d'avance, le dimanche 16 décembre, accompagné par la Musique Municipale.

Entouré de ses lutins, il a recueilli les commandes des enfants et fait la distribution de bonbons.

Après la pose photo, il est reparti pour terminer ses préparatifs avant la grande distribution du 24 décembre.

Notre Père Noël remercie l'association des Commerçants et la Musique Municipale de l'avoir accueilli dans notre bourg.

A l'année prochaine !

LIGNE TIS EXPRESS



Vous pouvez bénéficier d'un transport de bus rapide pour vous rendre au Mans : **le TIS Express**. Du lundi au samedi, 3 allers/retours par jour. 35 minutes de trajet pour Le Grand-Lucé - Le Mans; Départ au parking du collège rue Saint Facile, arrivée au Mans (1er arrêt rue Henri Champion, puis plusieurs arrêts jusqu'au terminus Gare routière).
Tarif : 2 € le trajet ou pass 10 voyages : 16 €.

La vente des tickets se fait dans le bus ou la boulangerie Fefeu,

place de la République au Grand Lucé.

Tous les salariés qui utilisent les TIS pour se rendre au travail bénéficient de la prise en charge de leurs frais de transport par leur employeur à hauteur de 50 % de leur abonnement mensuel ou annuel.

Renseignements :

Agence TIS - Gare routière (Gare SNCF Nord), 16 Boulevard Robert Jarry, 72000 - Le Mans

Des plaquettes d'information sont disponibles en Mairie et sur le site internet lestis72.com.

CINEMA

Prochaines séances de cinéma à Belleville :

22 janvier, 12 février, 5 mars, 26 mars, 16 avril, 7 mai, 28 mai, 18 juin

Plein tarif : 4 € / Tarif réduit pour les détenteurs de la carte du Centre Social : 3 €

Directeur de publication :
Pascal DUPUIS

Comité de rédaction :

Nadine MERCIER,
Sylvie CHARTIER,
Jarno ROBIL
Marie-Thé. TRIBALLIER
Jean-Claude PAVY

Imprimeur
ITF Mulsanne
Imprimé avec encre végétale
sur papier 100 % recyclé

www.legrandluce.mairie72.fr